



Mme Annelies VERLINDEN
Ministre de l'Intérieur

Rue de la Loi, 2
1000 BRUXELLES

Objet : négociation sectorielle.

Madame la ministre de l'Intérieur,

C'est avec une grande déception que nous avons pris connaissance de la première proposition de l'autorité en matière de négociation sectorielle barémique.

Cette proposition est très éloignée de vos préoccupations autant que des nôtres.

Ainsi, à l'occasion des différentes réunions portant sur les échelles barémiques, vous avez promis :

- Qu'il devait s'agir de mesures structurelles ;
- Qu'il fallait mettre fin à 20 ans de « stand still » ;
- Qu'il fallait rendre la fonction policière à nouveau attractive ;
- Qu'il fallait rendre la fonction policière concurrentielle par rapport aux autres secteurs.

Aussi, nous nous permettons de vous demander de nous soumettre urgemment et avant le 2 avril une proposition qui répond mieux à vos engagements et à nos cahiers revendicatifs.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre de l'Intérieur, l'expression de notre très haute considération.


SNPS
Thierry BELIN


SLFP Police
Vincent GILLES


CSC SP
Raoul MOULIN


CGSP
Eddy QUAINO